



## COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°164 du mardi 20 août 2013

### Mot du Maire :

Nous arrivons au terme du mandat électoral que vous nous avez confié en mars 2008. Nous avons mis toute notre énergie et notre dynamisme dans le développement et la gestion au quotidien d'Aussac-Vadalle. Nous avons, comme nous nous y étions engagés, conduit les projets indispensables à la vie dans notre commune et lancé les réflexions nécessaires pour notre avenir.

Je remercie toutes les personnes, salariées, bénévoles, ou encore élues qui interviennent dans le fonctionnement d'Aussac-Vadalle. Nous avons pu mesurer lors de la tempête du mois de juillet, combien leur engagement était essentiel.

Aussac-Vadalle a progressé, année après année, sur le chemin de la modernisation, sans pour autant se couper de ses racines. Le recensement de janvier 2012 qui porte à 502 le nombre d'habitants réels sur la commune est révélateur de notre évolution. Nous avons octroyé des subventions à chaque foyer qui mettait en place des équipements individuels à base d'énergies renouvelables.

Les aménagements se succèdent pour le plus grand bien de la population et les impôts communaux n'augmentent pas. C'était un engagement de base et cela doit le rester. Le premier rôle des élus, dans le contexte économique difficile que nous subissons, est de financer les projets de la commune sans augmenter la pression fiscale sur le citoyen.

Nous sommes aujourd'hui fiers de nos réalisations et nous vous remercions de nous avoir fait confiance. Demain la gestion des communes sera encore plus délicate, tant les règles se durcissent et que le rôle des communautés de communes se renforce au détriment des communes.

Dans ce contexte et au regard de l'expérience acquise depuis toutes ces années, je vous proposerai au mois de mars 2014 une nouvelle équipe municipale, représentative des habitants d'Aussac-Vadalle.

J'exprime toute ma gratitude aux conseillers municipaux pour leur engagement à mes côtés, dans la défense des intérêts d'Aussac-Vadalle.

*Gérard Liot*

### Don du sang :

Une collecte de sang est organisée le mardi 27 août au Centre Socioculturel de 17 heures à 20 heures.

### Recrutement personnel communal :

Madame Marine COTE, habitante de Vadalle, est recrutée à partir du 26 août 2013, en tant qu'agent d'entretien.

### Calitom – collecte sacs jaunes :

A partir du 29 juillet, en raison du changement du lieu de vidage des bennes de collecte des sacs jaunes, les heures de collecte sont modifiées. Il n'y a pas de changement concernant le jour de ramassage.

Sachant que la collecte sur notre commune pourra commencer dès 4h du matin, il est important de sortir vos sacs la veille au soir du jour de collecte (calendrier à télécharger sur notre site dans rubrique "Cadre de vie").

*Pour le respect de notre cadre de vie, il est impératif de ne pas sortir les sacs (jaunes ou noirs) trop tôt, et après la collecte, de rentrer le conteneur.*

### Thé Dansant :

L'amicale des anciens combattants organise un thé dansant, le dimanche 15 septembre 2013 au Centre socioculturel à partir de 15 heures, animé par Anaïs LEONARD. Réservations : 05.45.37.59.04

Mairie 61 rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

tél : 05.45.20.61.60 – Fax : 05.45.20.76.36

Courriel : [mairie@aussac-vadalle.fr](mailto:mairie@aussac-vadalle.fr) - Internet : [www.aussac-vadalle.fr](http://www.aussac-vadalle.fr)